

Objet : Location et maintenance de photocopieur – UGAP
Ecole Mosset

Le Président,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 octobre 2021 reçue en Sous-Préfecture le 16 novembre 2021 par laquelle le Conseil Communautaire a donné, par délégation, pour la durée du mandat à son Président certaines attributions et notamment celle prévue à l'article L.5211-10 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.5211-10 et suivants ;

VU les articles 9 et 31 du Code des Marchés Publics relatifs aux centrales d'achats ;

VU la proposition de l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP), centrale d'achat au sens du Code des Marchés Publics, concernant la location et la maintenance d'un photocopieur pour l'école de Mosset basé à MOSSET, route du Col de Jau ;

Considérant qu'il convient de louer un nouveau photocopieur, pour un meilleur fonctionnement de l'école ;

DECIDE

Article 1 : de passer commande auprès de l'UGAP pour la location et la maintenance d'un photocopieur, pour une durée de trois ans.

Article 2 : le montant total estimé de la location et de la maintenance sur la durée du contrat est de 2.327,55 € HT, soit 2.793,07 € TTC.

Article 2 : les crédits sont inscrits au budget principal.

Article 3 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.

Prades, le 02 août 2022.



Le Président,
Louis JALLAT



Etat préparatoire au devis photocopieur (Location avec maintenance sur 3 ans)

Direction territoriale Sud - Délégation de Montpellier - Montpellier

Quartier d'Entreprises Il Tournezy

Rue Montels-l'Église - CS 95020

34076 Montpellier Cedex 3

Opération Commerciale :

Suivi Commercial :

Tel : (0)4 67 07 05 35

Fax : (0)4 67 07 05 45

Cliant : Ecole de Mosset

Adresse : Route du Col de Jau

Code Postal : 66500

Ville : Mosset

Contact de livraison (1) : Ribalte, Céline, 0468050513, ribalte.celine@cccconfient.fr
Nom, prénom, téléphone, mail

L'interlocuteur accès portail (2) : Ribalte, Céline, 0468050513, ribalte.celine@cccconfient.fr
Nom, prénom, téléphone, mail

Date de création : 01/08/2022

Créé par : Gadiou Stéphane

Mis à jour le : 01/08/2022

Date d'admission prévisible du matériel : **1 décembre 2022**

Lien vers le site vitrine : www.ugap.fr

Configurations des équipements :

	Référence UGAP	Référence Fournisseur	Désignation	Qté	Prix Unitaire HT	Prix Total HT	Copies Noir & Blanc par trimestre (3)	Copies Couleur par trimestre (3)	Copies Logo Marianne par trimestre (3)
10	3286635	E-STUDIO2525AC	Copieur T - E-Studio 2525AC-2K71550 - couleur 25 à 29 ppm	1	113,60 €	113,60 €	1 500	1 500	
20	3286575	MJ-1048	Finisseur interne agraf. multipositions 50 F - 2 bacs sortie - capacité 600 feuilles	1	21,63 €	21,63 €			
30	2840378	MH-5005	Meuble support	1	3,84 €	3,84 €			
40	2801141	EWGDP4	Eway Gestion de Parc	1	14,55 €	14,55 €			
50	5542312	DEPLOI-PRINT	Forfait installation impression par poste	1	17,05 €	17,05 €			
60	5542313	DEPLOI-SCAN	Forfait installation scanner par poste	1	17,05 €	17,05 €			

Montant trimestriel des loyers hors coûts de maintenance et prestations

HT 153,62 €
TTC 184,34 €

1 500

1 500

Montant total des prestations (4)

HT 34,10 €
TTC 40,92 €

1 500

1 500

Envoyé en préfecture le 05/08/2022

Reçu en préfecture le 05/08/2022

Affiché le 05/08/2022



ID : 066-200049211-20220805-DC2022238-AU



Descriptif financier H.T. par poste

N° Config	Délaï d' Intervention	Période d'intervention	Maintenance N&B	Maintenance Couleur	Maintenance Logo Marianne	Maintenance Trimestrielle	Loyer trimestriel	Coût trimestriel (5)
10	sous 8H	8h/18h du Lundi au Vendredi hors JF	3,41 €	34,09 €	*	37,50 €	153,62 €	191,12 €
Montant des loyers et de la maintenance sur la durée du contrat								
HT								
2 293,45 €								
TTC								
2 752,15 €								
Montant total sur la durée du contrat								
HT								
2 327,55 €								
TTC								
2 793,07 €								

Coût copie H.T.

N° Config	N&B	Couleur	Logo Marianne
10	0,00227	0,02273	*

Coût copie supplémentaire H.T.

N&B	Couleur	Logo Marianne
0,00227	0,02273	*



Le Président,

Jean-Louis JALLAT